



COMPTE RENDU SOMMAIRE de la SEANCE du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 24 octobre 2012

._*._*._*._*._*._*._*._*._*

PRESENTS :

Ardon : M. Michel TATIN, M. Guy LASNIER, M. Jean-Paul ROCHE,

La Ferté Saint-Aubin : M. Philippe FROMENT, M. Luc BEUNIER, M. Claude GIRERD, , Mme Manuela CHARTIER, Mme Martine BORG, Mme Monique BOUET.

Ligny-le-Ribault : Mme Michèle CORMERY,

Marcilly-en-Villette : M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS,

Ménéstreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Annick VATZ,

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND.

Absents excusés : M. Marc BRYNHOLE remplacé par Mme Joëlle BRISSON, M. Jean-Michel SINTES remplacé par M. Jean-Frédéric OUVRY, M. Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE, M. Laurent MULOT, M. Denis TREMAULT.

Secrétaire de Séance : Monsieur Philippe FROMENT.

Avant l'ouverture de la séance du Conseil Municipal et l'examen de tous les points, Monsieur le Président demande l'autorisation aux membres du Conseil Communautaire de rajouter une délibération à l'ordre du jour (point 3.5) et informe les membres de l'Assemblée que deux points seront reportés au prochain Conseil Communautaire (points 2.1 et 2.6).

Le compte rendu sommaire de la séance du Conseil Communautaire du 26 septembre 2012 est adopté à l'unanimité.

1- Direction Générale des Services

1.1 Délibération pour autoriser Monsieur le Président à vendre le lot n°6 de la ZAE CHAVANNERIE II à la SNCBIOGAZ.

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Président à vendre le terrain n°6 situé dans la ZAE de La Chavannerie II, au prix de 78 700 € + frais de notaire à la charge de l'acquéreur.

1.2 Avenant aux conventions de reversement de fiscalité passées avec la communauté de communes du Canton de La-Ferté-Saint-Aubin - Régularisation du montant du reversement pour 2011

Vote favorable à l'unanimité pour approuver l'avenant à la convention de reversement fiscal passé entre la Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire et la Communauté de Communes du Canton de La-Ferté-Saint-Aubin et autoriser Monsieur le Président à signer ledit avenant.

1.3. Délibération relative au nouveau classement de l'office de tourisme

Vote favorable à l'unanimité pour solliciter Monsieur le Préfet du Loiret pour demander le classement de l'Office de Tourisme en catégorie III.

1.4. Délibération pour autoriser Monsieur le Président à signer la nouvelle convention d'objectifs avec l'Office de Tourisme

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Président à signer la nouvelle convention d'objectifs avec l'Office de Tourisme catégorie III.

2- Finances et Marchés publics

2.1. Avenant n°1 au contrat de Maîtrise d'oeuvre concernant le projet d'agrandissement et de réhabilitation du complexe aquatique

Point reporté au prochain Conseil Communautaire.

2.2. Délibération pour autoriser Monsieur le Président à signer les marchés de travaux suite aux résultats de la Commission d'Appel d'Offres du 18 octobre 2012 sur le projet d'agrandissement et de réhabilitation du complexe aquatique

Vote favorable à la majorité et 1 vote contre (M. Michel TATIN), pour autoriser Monsieur le Président ou son Vice Président délégué, à signer le marché de travaux avec la Société LEROY SEB DECO, pour le lot n°13 « peintures et sols souples », sur le projet d'agrandissement et de réhabilitation du complexe aquatique.

2.3. Délibération pour autoriser Monsieur le Président à lancer une consultation au titre du 1% artistique le projet d'agrandissement et de réhabilitation du complexe aquatique

Vote favorable à la majorité et 1 vote contre (M. Michel TATIN), pour autoriser Monsieur le Président ou son Vice Président délégué, à lancer une consultation au titre du 1 % artistique et nommer les personnes suivantes comme membres du comité artistique : Messieurs Xavier DESCHAMPS, Philippe FROMENT, Jean-Paul ROCHE, Claude ROLAND, DRAC ou son représentant ainsi que 2 personnes désignées par le DRAC.

2.4. Délibération pour autoriser Monsieur le Président à signer le marché relatif à l'assurance dommage ouvrage sur le projet d'agrandissement et de réhabilitation du complexe aquatique

Vote favorable à la majorité et 1 vote contre (M. Michel TATIN), pour autoriser Monsieur le Président ou son Vice Président délégué, à signer le marché.

2.5. Décision modificative au budget principal suite aux résultats de la CLECT

Vote favorable à l'unanimité pour adopter la décision modificative au budget principal.

2.6. Délibération pour autoriser Monsieur le Président à signer le marché de fourniture d'énergie renouvelable pour le projet d'agrandissement et de réhabilitation du complexe aquatique

Point reporté au prochain Conseil Communautaire.

2.7. Délibération pour autoriser Monsieur le Président à signer la convention de mise en place d'un groupement de commandes pour les travaux et fournitures de voiries passés en section de fonctionnement

Vote favorable à l'unanimité.

2.8. Désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant pour siéger au sein de la CAO de ce groupement de commandes

Vote favorable à l'unanimité pour nommer Monsieur Philippe FROMENT comme membre titulaire et Monsieur Jean-Paul ROCHE comme membre suppléant.

2.9. Désignation d'un membre représentant la commune au Comité de Pilotage du groupement de commandes.

Vote favorable à l'unanimité afin de nommer Monsieur Philippe FROMENT comme membre représentant la commune au Comité de Pilotage du groupement de commandes.

2.10. Délibération pour autoriser Monsieur le Président à lancer la consultation pour le marché de travaux et fournitures de voiries passés en section de fonctionnement

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Président à lancer la consultation.

3- Ressources Humaines

3.1. Délibération pour autoriser Monsieur le Président à créer un poste d'adjoint d'animation au tableau des effectifs suite au développement de la compétence NTCL

Vote favorable à l'unanimité.

3.2. Délibération pour autoriser Monsieur le Président à signer la convention de mise à disposition d'un agent communautaire auprès du C.C.A.S. de la Ville de la FERTE SAINT AUBIN.

Vote favorable à l'unanimité.

3.3. Adoption du tableau des mises à disposition de services entre la Ville de la FERTE SAINT AUBIN et la Communauté de Communes au titre de l'année 2013

Vote favorable à l'unanimité.

3.4. Versement d'une rémunération complémentaire à un agent de la Ville assurant l'intérim de fonction de Directeur Général des Service

Vote favorable à l'unanimité.

Point supplémentaire

3.5 Délibération pour autoriser Monsieur le Président à signer les conventions d'utilisation du BAF entre la Communauté de Communes et l'ensemble des Associations Fertésiennes et établissements publics utilisant le BAF.

Vote favorable à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Président à signer les conventions.

La Ferté Saint-Aubin, le 25 octobre 2012

Le Président,
Xavier DESCHAMPS

